

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 21336 - 79EME ANNÉE

Premier jour de la visite du ministre délégué aux Outre-mer

Toujours l'illusion que Paris peut régler les problèmes des Réunionnais

Le logement et la lutte contre la vie chère étaient hier deux sujets à l'ordre du jour de la visite officielle de Philippe Vigier, ministre délégué aux Outre-mer. Pour faire face à ces problèmes, le ministre s'appuiera sur les conclusions Conseil interministériel organisé dernièrement outre-mer à Paris tandis que l'annonce est faite d'une grande action contre les « monopoles ». Or, tout ceci ne remet pas en cause le système actuel responsable de la crise du logement et de la vie chère.

Philippe Vigier, nouveau ministre des Outre-mer, effectuait hier son premier jour de visite officielle à La Réunion. Après les séquences médiatiques sur le terrain, le ministre est intervenu dans les journaux télévisés. Le logement et la lutte contre la vie chère étaient notamment à l'ordre du jour.

Sur le logement, le ministre a dit s'appuyer sur les mesures du CIOM, un Conseil interministériel organisé dernièrement outre-mer à Paris. Il a également annoncé un plan pluri-annuel et une mission parlementaire pour évaluer l'impact de la fin de la défiscalisation, un système permettant aux riches de déduire de leurs impôts une partie d'un investissement immobilier à La Réunion.

En 2015, ce type de plan pluri-annuel avait été annoncé lors du passage à La Réunion du Premier ministre de l'époque. 8 ans plus tard, les effets se font encore attendre à en croire l'annonce de Philippe Vigier. Il est vrai qu'à La Réunion, la pénurie de logements décentes concerne de nombreuses familles. Ce problème date de la colonisation et persiste encore gravement.

Sur la vie chère, Philippe Vigier s'inscrit dans les pas de son ministre de tutelle, Gérald Darmanin, qui dit en substance vouloir pourfendre les monopoles. Cette lutte contre les monopoles n'a pas été menée depuis 30 ans dit en substance Philippe Vigier.

Limites du CIOM

Les mesures du CIOM sont donc la « feuille de route ». Or ces mesures reposent dès le départ sur une analyse incomplète. Elles sont conçues à Paris, par des cabinets parisiens, et ne tirent pas les enseignements des conséquences de cette direction parisienne imposée dans les anciennes colonies intégrées à la République sous forme de départements français.

L'échec des politiques parisiennes est évident, car elles cherchent à adapter à la marge des dispositifs conçus pour la France, un pays à la situation démographique et économique totalement différente de La Réunion. Mais puisque les mesures du CIOM sortent de cerveaux parisiens, elles ne remettent pas en cause ce problème fondamental responsable du système actuel.

Dans le domaine du logement, pourquoi ne pas donner aux Réunionnais les moyens financiers de régler eux-mêmes un problème que Paris est incapable de résoudre depuis plus de 70 ans ? C'est la même chose dans celui de la lutte contre la vie chère : pourquoi ne pas confier aux Réunionnais la responsabilité de prendre des mesures spécifiques à leur pays pour faire baisser les prix ? Cela peut être par exemple la signature d'accords commerciaux permettant d'éviter d'importer de coûteux produits de la lointaine France alors que l'équivalent bien moins cher est produit près de chez nous.

La cause de la crise est connue

Mais tout ceci pose le problème fondamental de la place que tient La Réunion dans le système français. Le manque de développement économique a pour conséquence d'importants transferts financiers publics sous forme de salaires, de baisse d'impôts pour les riches et de prestations sociales. Une grande partie de cet argent est dépensé pour acheter des produits de consommation dans des filiales de groupes français. L'argent public est donc recyclé en bénéfices privés qui repartent dans le pays d'origine du

transfert. C'est la pierre angulaire du néocolonialisme à La Réunion.

La responsabilité des Réunionnais permettrait de se libérer de cette situation par la recherche de nouvelles relations entre La Réunion et tous ses parte-

naires commerciaux potentiel. Mais Paris a-t-il intérêt à mettre fin à cet héritage de l'exclusif colonial ?

M.M.

La fermeté de Macron à l'épreuve

Le 15 août 2021, les Talibans triomphent à Kaboul après 20 ans d'occupation occidentale. Un mois après, le 15 septembre 2021, l'Australie met fin au contrat de construction de 12 sous-marins français conclu en 2016. Dans les 2 cas, nous avons à faire à un « putch ». Quelle a été la fermeté de la France ?

Tout démarre par un accord politique conclu le 29 février 2020 entre les Etats-Unis et les Talibans. Cela se passe à Doha, capitale du Qatar, dans une mise en scène médiatique. Le Secrétaire d'Etat américain est venu épauler son négociateur. Le gouvernement Afghan légitime en est exclu. On a beau chercher la fermeté de Macron devant ce coup de force antidémocratique. Il sera un peu plus réactif quand Biden a chipé à la France le « contrat du siècle » : 34 milliards pour la construction de sous-marins pour l'Australie ! C'est 4 fois le montant des 7,8 milliards qu'ont rapporté la vente des 36 avions Rafales à l'Inde. Même là, la fermeté n'a pas dépassé le stade de bouderie.

A chaque fois, les « putchistes » américains arrivent à leur fin en avançant une explication politique, puis le Président Français rentre dans les rangs. L'accord sur le retrait américain devait ouvrir une ère de gouvernance et de prospérité entre Afghans. L'Australie avait besoin de sous-marins à propulsion nucléaire pour contrecarrer la Chine. Non seulement la France aurait pu les construire mais elle a été exclue de la nouvelle coalition AUKUS (AUstralie-Kingdom-US) qui s'en est suivie. Quelle a été la fermeté de la France ?

L'humiliation est à son comble quand on apprend que le sort du contrat du siècle a été réglé entre Américains, Anglais et Australiens, à la réunion du G7 qui s'est tenue en Angleterre en juin 2021, dans le dos du président Français alors qu'il était présent. Ainsi, 2 mois avant le 15 août 2021, l'effondrement afghan n'était pas la priorité. La fermeté de Macron s'est heurtée à la ligne de défense des intérêts anglo-américains.

On retrouve actuellement la même ligne divergente en Afrique où la France n'est pas soutenue par les Etats-Unis. L'une défend son arrière-cour historique avec des propos surprenants. L'autre doit faire face à la séduction qu'exercent la Russie, la Chine et l'Inde envers la jeunesse africaine et ses revendications. Biden a fait rapatrier les ressortissants américains et a invité le Président du Nigéria, à le rencontrer, en marge de la prochaine Assemblée Générale de l'ONU, fin septembre. Ce calendrier international fixe les limites de la fermeté de Macron. Va-t-il se présenter en triomphateur de la France et de l'Occident, au G20 qui se tient en Inde les 9 et 10 septembre ?

Ary YEE-CHONG-TCHI-KAN

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Pas d'application de l'écotaxe sur les billets d'avion entre La Réunion et la France

Le refus de l'écotaxe retardera-t-il encore la reconstruction du train à La Réunion ?

La création d'une écotaxe sur les billets d'avion pour financer le chemin de fer pouvait sembler une opportunité pour obtenir un financement public visant à contribuer à la reconstruction du chemin de fer à La Réunion. Devant les oppositions à l'application de l'écotaxe sur les vols reliant La Réunion à la France, Paris a décidé de faire machine arrière. Or, Paris est présenté comme un bailleur de fonds incontournable pour reconstruire le train. La mobilisation contre l'écotaxe aura-t-elle des conséquences négatives sur ce dernier point essentiel ?

Le gouvernement a annoncé le projet de créer une nouvelle taxe sur le transport aérien pour financer le chemin de fer. Cette idée a été fermement combattue au nom de la lutte contre la vie chère dans la liaison entre La Réunion et la France. Dans le même temps, l'absence d'un train se fait toujours plus ressentir à La Réunion. Mais le retour de ce mode de transport pas cher, écologique et moderne est compromis tant que les financements publics nécessaires ne seront pas sur la table.

Dans la reconstruction du train, Paris est présenté comme un bailleur de fonds incontournable. Que doit donc penser Paris des Réunionnais quand le constat est le suivant : des responsables réunionnais s'opposent à la création d'une recette pour financer le train.

Pas de taxe sur le kérosène

Ces oppositions à l'écotaxe oublient que les hausses des prix observées découlent des bénéfices pris par la spéculation sur le prix du pétrole. Elles ne concernent pas seulement les billets d'avion mais aussi les produits de première nécessité qui sont totalement dépendants à La Réunion de transports utilisant des dérivés du pétrole comme carburant. Le kérosène est la matière première essentielle des compagnies aériennes, il n'est pas taxé et son prix découle donc directement de celui du pétrole.

Apparemment, les spéculateurs peuvent dormir

tranquille, ils ne sont encore pas mis en cause.

Hausse des aides sociales aux voyages

Pour des personnes ne faisant pas partie des classes privilégiées et qui doivent voyager en France pour maintenir un lien familial ou par obligation, des aides sociales existent avec la Région et l'État pour ramener le reste à charge à un niveau acceptable pour la capacité contributive du passager. Ce n'est pas une taxe supplémentaire qui mettra en péril ces dispositifs. D'ailleurs, le ministre des Outre-mer a annoncé l'élargissement de l'aide financée par l'État : de 70 à 93 millions d'euros et augmentation du quotient familial à 18.000 euros au lieu de 12.000 pour en bénéficier.

Un moyen de lutter contre le sous-développement des transports

Or, compte tenu du sous-développement en matière de transport à La Réunion, l'urgence n'est-elle pas de se battre pour que cette écotaxe puisse contribuer à financer la reconstruction du train à La Réunion ? Face aux prises de position contre l'application de cette taxe à La Réunion, le gouvernement a rapidement reculé. Quelles en seront les conséquences ?

M. M.

Oté

Niger : La Frans té y fé bien la fèt dann poshe son voisin

En Afrik lo kokotié y kontinié d'bouzé. La komanse par Mali, après Burkina Fasso, Niger et aster Gabon. Dann toute bande péi-la, na kou deta, groupe militèr y pran lo pouvoir pou essèy mèt en plas in espès souverèneté, parse selon zot, zot péi lé ankor kolonisé, sou l'anpriz la Frans sirtou. Na in pé i di « L'Afrik y réveille », na dote y di « La Frans la po perde son zintéré é y fo li envoie l'intervension militère ». Kom zot toute, moin na mon lidé dessi tou sa, mé mi voudré fé romark à zot trwa zafer la mèt à moin, sak y konserne lo Niger.

Inn, zot l'a entendi la Frans la bozoin l'uranium ké lé prézan dann Niger. L'uranium y fé fonksione sentral niklèèr é y permèt la Frans avoir son lotonomie énérgètik. Noré pi komprann si la Frans té asté onèteman lo produi mé, malèrèzeman non, sé in lantroprize piblik fransé y exploite lo zizeman à prè d'65 %. Kel péi zordi y pé aksepté son rishès lé exploité par in note péi ? Lo pir, sé kan la Frans na kouran, lektricité pou éklér misé lo Louvre toute la nuite, grasse l'uranium Niger, lo peup nigérien lé dann la famine, na mêm poin manzé pou son zanfan.

Dé, zot la entendi kan lo formantèr lo kou d'état la di komsa, lé pa normal

journalier y travaye dann péi Niger y doi déklaré é paye zot zimpo dann péi la Frans ? Li la di, y fo arèt sa ! Oté ben la Frans y fé bien la fèt dann poshe son kamarade oté ! Soleman, la fali atann 63 zan après lindépendance, pou arèt sa. Vo mié tar ke zamé.

Trwa, kan dann in sitission kom sa, olié ke la Frans, y rokoné son tor é y sava, ou bien y essèye fé in laranzeman, li kontini dann son lenvi d'dominé. Li ménas, li di, si i kontini li va « koupe lé ède ». Moin lé a domandé kissa y ède ki dan in ka parèye, mé lo shèf militère la fé in réponse y mérite in laplodisseman solon moin. Li la réponne « si dopi 60 an lède la Frans la pa fé sorte lo péi dann malizé, alors sora san krinte ké son péi y pourra sanpassé, o kontrère va pousse à zot à lève la tèt ». Niger lé parmi bann péi lé pli pov o monde malgré son bann rishès natirel.

Mi koné pa kossa va donné, toute bann kou deta en Afrik, mé en tou lé ka na bondé zafer y fé réfléshi à nou déza.

Ni artrouv.

Justin